

construire & rénover dans le Pilat



Toute construction particulière s'inscrit dans un environnement collectif : la rue, le lieu-dit, le village, ... Si l'on devait ne suivre qu'un seul principe d'architecture, ce serait celui qui conduit à respecter la culture locale. L'identité du Pilat est celle d'un territoire rural* qui affirme sa ruralité. Loin d'être une contrainte, l'adhésion à ce principe sert une architecture moderne, en harmonie avec le territoire.

Ce document n'est pas un catalogue de recettes, mais l'invitation à une réflexion préalable à l'acte de construire.

** la ruralité : c'est le lien à la nature et à la « terre ».*

la vie rurale : c'est le maintien et la valorisation de ce lien.

Un grand principe d'architecture

respecter la culture locale

Une maison individuelle reflète l'identité de son concepteur, futur occupant. Il l'a imaginée, dessinée, financée ...

Peut-il pour autant ignorer le lieu où elle sera construite ?

Le risque d'un tel projet est d'être source de désordre dans la communauté. Au contraire, l'unité architecturale d'un village participe à une vie sociale de qualité. Une maison doit demeurer une construction "humble".

Cela n'exclut ni la modernité, ni le contraste avec la tradition. Cela signifie simplement que toute construction individuelle doit prendre en compte l'environnement naturel et bâti, respecter l'histoire et la culture locales.



En savoir plus

Dans l'espace rural, l'architecture est l'expression d'une culture et chaque construction individuelle n'en est qu'une forme particulière. Si cette culture venait à ne plus être partagée, le fondement même de la ruralité serait atteint. D'où la nécessité pour les constructeurs et les concepteurs de bien comprendre la consistance de cette culture. Il convient de distinguer les bâtiments qui sont le reflet de la collectivité, de ceux qui ne sont qu'une expression individuelle.

Un bâtiment public (école, mairie, église...) est une expression collective qui prend du sens aux yeux de chaque habitant ; le concepteur a pour rôle de trouver le langage architectural le mieux adapté à la manifestation des desseins individuels, partagés par tous ou par le plus grand nombre.

Par contre, l'habitat individuel ne représente que l'individu qui l'occupe. Pourtant la maison s'inscrit dans la culture locale et contribue à l'élaboration d'une représentation collective (le village, la rue, le quartier...) en utilisant des éléments signifiants, symboliques de l'expression de la communauté. L'individu peut aussi exprimer par la forme de son habitat une désolidarisation du reste du groupe (les autres habitants du village) et par conséquent provoquer une double rupture : rupture culturelle ("je ne suis pas comme les autres") et rejet social ("c'est l'exclusion").

C'est pourquoi la conception architecturale de la maison individuelle en milieu rural est un acte difficile qui doit gérer une impérieuse nécessité d'unité, une indispensable dose de différenciation et un refus de la banalisation.





Éléments identitaires à prendre en compte

Toitures et couleur des murs



Au-delà des questions liées à l'utilisation de tel ou tel type de matériau, le plus important dans la construction d'une maison, ce sont les choix architecturaux, la silhouette du bâtiment. L'unité culturelle qui ressort de la tradition locale réside essentiellement dans la forme et la couleur des toitures (pentes de 28 à 35%, tuiles canal), la forme des volumes (plutôt étroits et hauts) et la couleur générale des murs (beige plus ou moins grisé). Pour le dire encore plus simplement, ce qui constitue aujourd'hui l'unité indispensable de l'architecture d'un village du Pilat, ce sont les toitures et la couleur des murs des constructions.

En savoir plus...

Sur les formes ...

Dans tout le Pilat, à de rares exceptions près (emploi du pisé), la construction traditionnelle de référence est en pierre. Dans le massif du Pilat, la pierre locale n'est pas uniforme : elle se taille bien, se taille mal, ou ne se taille pas ; la pierre est grise ou brune... La technologie de mise en œuvre de la pierre a produit des normes de construction qui se traduisent par des éléments d'architecture remarquables :

- fenêtres étroites (plus l'étage est élevé, plus les dimensions des fenêtres sont petites)
- corbeaux et consoles en pierres taillées
- linteaux droits
- chaînages d'angle en pierres taillées
- encadrements des ouvertures en pierres taillées (en briques ou en bois sur le secteur Jarez)
- linteaux des grandes ouvertures (porches et portails) faits d'arcs de pierre ou de pièces de bois de forte section.

Les charpentes sont en bois et leur mise en œuvre varie selon l'utilisation ou non de chevrons. Cela a conduit à des solutions diverses pour écarter, de la base des murs, l'eau qui ruisselle des toits :

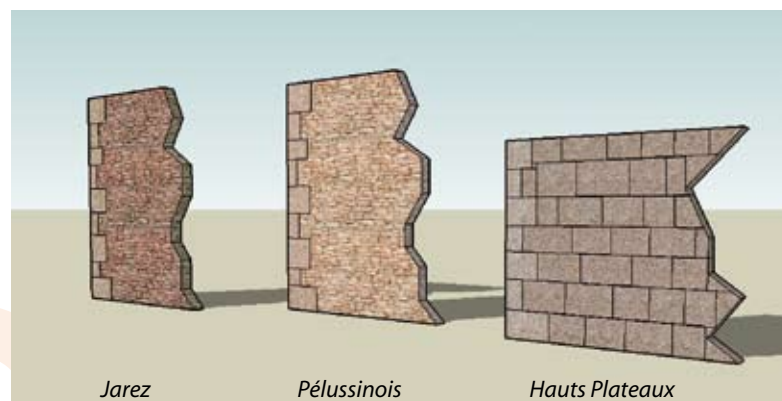
- corbeaux en pierre et panne extérieure sur les hauts plateaux
- génoises dans le Pélussinois et la vallée du Rhône
- corniches de briques dans le Jarez et le pays de la Déôme

Le bois a très largement conditionné la forme des constructions du fait de la portée maximale des fermes de charpente et des solives de plancher. Les volumes sont généralement étirés en longueur, la largeur restant limitée par la résistance du bois. Les pentes des toits sont généralement comprises entre 28% et 35%. Outre les matériaux locaux, les usages - fermes d'exploitations agricoles, bâtiments d'habitation - ont également modelé les volumes.

... sur les couleurs

La pierre a également donné une "couleur locale": grise du côté de Saint-Genest-Malifaux, brune sur le Jarez, beige grisée sur le Pélussinois, le pays de la Déôme et le plateau de Condrieu. La maçonnerie de la plupart des habitations était recouverte d'un enduit à base de chaux mêlée à un sable de même couleur que la pierre locale.

En ce qui concerne les toitures, l'ensemble du pays a utilisé la tuile "moulée sur la cuisse", tuile canal d'argiles mêlées de marnes plus ou moins ferrugineuses ou plus ou moins calcaires. Elles sont d'une teinte rouge clair ou plus foncé en fonction de la nature des sols.





Construire et rénover : la mise en oeuvre

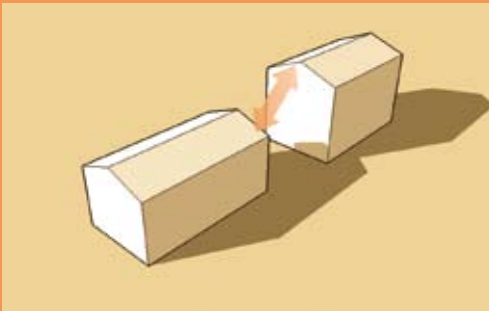
*Deux orientations
sont possibles :*

- le respect de toutes les règles élémentaires relatives à la construction traditionnelle, c'est-à-dire la copie de l'ancien.

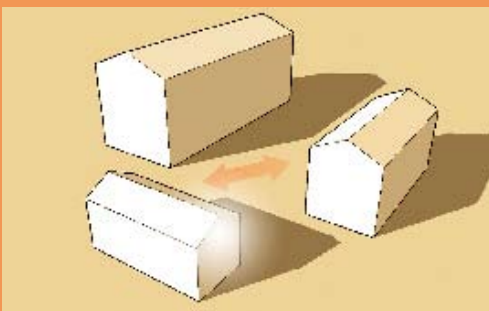
- le respect des volumes, des formes et des lignes de force du bâtiment. Un traitement architecturé pourra les mettre en valeur, en jouant notamment sur les contrastes de matériaux (anciens/contemporains).

Dans tous les cas de figures, le maintien des éléments remarquables existants est recommandé (panne extérieure sur corbeau, linteau, voûtes, etc).

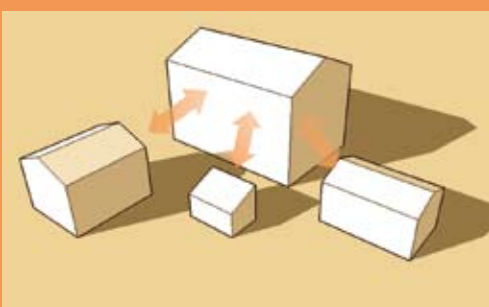
Hauts Plateaux

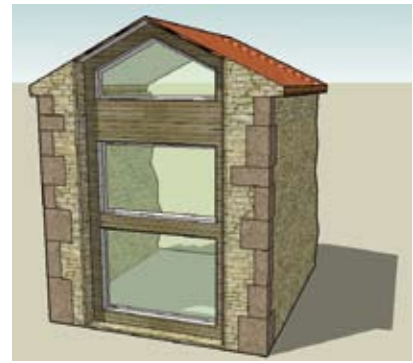


Jarez



Pélussinois





Les constructions neuves d'inspiration traditionnelle

La cohérence, en la matière, est obtenue par le respect d'un certain nombre de règles issues de l'observation du bâti ancien, dit traditionnel :

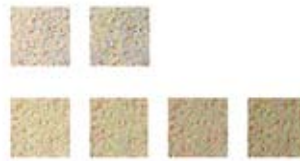
- volumes allongés
- faîtage dans le sens de la plus grande dimension du volume
- toitures à deux pans (sauf pour des bâtiments d'expression collective ou relativement hauts ; dans ce cas, les toitures peuvent avoir trois ou quatre pans)
- fenêtres plus hautes que larges et relativement étroites, couvertes de linteaux droits
- couvertures en tuiles romanes de base "rouge"
- pente de toiture comprise entre 25% et 40%
- couleur harmonique avec la couleur locale

Les constructions neuves contemporaines et architecturées

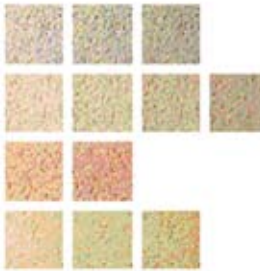
D'une manière générale et pour maintenir une certaine cohérence d'ensemble :

- les toitures respecteront l'aspect des constructions traditionnelles (faîtage dans le sens de la plus grande dimension du bâtiment, pente de toiture comprise entre 25% et 40%, tuiles romanes)
- les couleurs ne devront pas attirer le regard.

Hauts Plateaux



Jarez



Pélussinois - Vallée du Rhône



Hauts Plateaux Jarez



Pélussinois



Pélussinois Vallée du Rhône



Dans la région de Bourg-Argental les caractéristiques de couleurs varient entre celles des Hauts Plateaux et du Pélussinois.

construire & rénover dans le Pilat



Parc naturel régional du Pilat
Moulin de Virieu - BP 57 - 42410 Pélusisn
Tél. 04 74 87 52 01 - mail info@parc-naturel-pilat.fr
www.parc-naturel-pilat.fr

crédits rédaction Philippe Vouillon, **Photos** F. Olivier,
C. Mabilon / Parc du Pilat, **Dessin** M. Frapier / Parc du Pilat,
Imprimeur Créa 7, **Conception** Z'elles

imprimé sur papier 100 % recyclé



Rhône-Alpes